



Réunion d'arpentage du dossier de présentation du projet

—
Retranscription du travail en table

10 juin 2026 - Cruseilles

dp
DÉBAT
PUBLIC

PROJET
D'ACCÉLÉRATEUR
DE PARTICULES

ORGANISÉ PAR

LA commission
intercommunale
débats publics **CNDP**

Réunion publique organisée le 10 juin 2026 de 18h à 21h, Cruseilles.

Les consignes indiquées aux participant.es pour cet atelier étaient les suivantes :

Par table, pendant 40 minutes, nous vous avons invités à :

- Découvrir la partie du dossier présentant le projet, mise à votre disposition ;
- À l'issue de cette lecture, échanger en groupe pour répondre aux 4 questions proposées ci-dessous ;
- Parmi toutes les idées, réactions et interrogations qui émergeront, sélectionner une question ou une interpellation à partager avec l'ensemble des participant.es.
 - Ce que vous avez appris à la lecture du document ?
 - Ce qui selon vous est à approfondir ou ce qui manque ?
 - Ce qui n'est pas clair pour un public profane ?
 - Ce qui vous interpelle ?

Puis un temps d'échange collectif de 45 minutes a été effectué.

Ce document retranscrit les travaux effectués sur l'ensemble des tables, par thématique du [document de présentation du projet](#). Les échanges dans la salle après cet exercice sont disponibles dans [le compte rendu intégral de la réunion](#).

Retranscription du travail en table

1. Historique et contexte du projet de FCC 1 et 13

2. Opportunité du projet et scénario zéro

- Le projet semble réalisable techniquement. Mais est-il raisonnable de construire ce projet avec ce que l'on connaît des préoccupations climatiques et celles du GIEC ?
- Manque de connaissances scientifiques pour juger de la pertinence du projet.
- Il reste beaucoup à découvrir et ce projet s'inscrit dans cette volonté de recherche et de découverte.
- En termes de recherche fondamentale, quelles seraient les possibilités de réorientation des recherches des activités du CERN en cas d'option 0 ?
- Qu'en pense la communauté scientifique en dehors du CERN ?
- Quelles opportunités de mettre 16 milliards dans ce projet quand il y a tant d'autres besoins. En termes de santé, d'environnement. Etc.
- Sur la base du document qui est décrit dans la partie transfert de connaissances, les co bénéficiaires ne semblent pas assez détaillés. Quel est l'apport de la recherche fondamentale dans notre quotidien?

3. Alternatives Collisionneurs

- Il y a une version de réutilisation de l'ancien collisionneur. Il y a d'autres projets en Chine et au Japon. L'option 0 est écartée d'office.
- Au final, les alternatives présentées n'en sont pas vraiment. Car pas ressenties comme acceptables. Exemple avec la notion présentée de "Perte de leadership".

4. Localisation et structures de surface

- À quoi ressembleraient les bâtiments de surface en fin de projet ? Quelle machinerie ? Des ponts roulants ? Quelle hauteur de bâtiment ? Quelle hauteur des tours aéro réfrigérantes ? Pourront-ils être cachés derrière les arbres ?

5. Structures souterraines et génie civil

- Dans tous les articles et les présentations, on nous parle d'un tunnel alors que ce n'est pas qu'un tunnel. Il s'agit aussi de 12 cathédrales et 12 puits de 15 à 18 mètres de diamètre.

6. Consommations prévisionnelles en électricité et en eau

- Les chiffres sont abstraits pour le public. Il n'y a pas de vraies représentations en termes de ville, d'industrie, de pression sur le réseau. Les termes sont très techniques.
- Les conséquences de ce projet sur le territoire local ne sont pas claires.
- Est-ce que la Haute-Savoie a envie de ressembler au pays de Gex ?
- Que signifie concrètement les unités comme MV, MVA, kW, tWh et à quoi correspond-t-elle dans la vraie vie ?
- Quelle est la différence entre une puissance de 220 MW et une consommation annuelle de 1,3 TWh?
- À quoi sert exactement un poste électrique RTE ? Et pourquoi est-il indispensable dans ce projet ?
- Comment le réseau électrique arrive-t-il à supporter une consommation aussi importante, sans perturber les autres usages ?
- Que signifie le fait de raccorder au réseau de transport, d'électricité par rapport au réseau domestique classique ?
- La forte consommation énergétique, comment ce besoin électrique important, insert dans un contexte de sobriété énergétique en Europe ?
- Pourquoi plusieurs sites (PA, PH) doivent-ils être alimentés séparément au lieu d'un seul point de raccordement ?
- Quelle différence entre liaison aérienne et souterraine en termes d'impact, techniques, visuels et environnementaux ?
- Les agriculteurs pourront-ils continuer d'exploiter normalement leurs parcelles sous ou à proximité des lignes électriques ?
- Dans quelle mesure ce projet va-t-il s'ajouter à un territoire déjà très équipé en réseau électrique ?
- Le raccordement RTE : quels impacts ? c'est très flou.
- La consommation en électricité : quels conflits d'usages? qu'en est-il de la sobriété énergétique ?

- Y a-t-il des restrictions agricoles (plantation d'arbres, irrigation, constructions, élevage) autour des postes électriques et des lignes ?
- Comment sont calculées les servitudes électriques sur les terrains agricoles (longueur, contrainte, indemnisation) ?
- On ne sait pas si les lignes seront aériennes ou souterraines.
- Les travaux (construction des lignes, accès, postes) vont-ils entraîner une perte temporaire ou définitive de terres agricoles ?
- Les infrastructures électriques peuvent-elles avoir un impact sur les irrigations, le drainage ou les réseaux agricoles existants ?
- Comment les exploitants agricoles seront-ils compensés ou accompagnés en cas de perte des terrains ou de contraintes d'usage ?
- Qui décide réellement des choix, fin, les états membres, les scientifiques, les instances techniques comme RTE ?
- Qu'est-ce que le CERN appelle électricité des carbonées à 95 % où va-t-il se fournir ?
- Quel est l'emprise de l'extension des postes RTE ?
- Les impacts des constructions de lignes électriques ont-ils été étudiés ?
- Merci de comparer la consommation électrique avec des données compréhensibles.
- Quelles sont les tracés précis des lignes électriques ?
- Il manque une étude des risques des lignes haute tension sur la santé pour les habitants.
- Le site de Marlioz Cercier est concerné par un raccordement RTE temporaire pendant la phase chantier et fixe pendant la phase exploitation, s'agit-il de deux installations distinctes ? ou l'installation temporaire deviendra fixe ?
- La carte de zone d'étude des postes et lignes RTE est trop petite pour comprendre la zone affectée.
- Qu'en est-il de la production d'électricité : pour la construction, combien ? Comment ? Et pour le fonctionnement, combien, comment ?
- Il manque des informations sur la quantité d'eau perdue par évaporation.

- Nous voulons des précisions sur la température des eaux de refroidissement rejetées. Le débit d'étiage diminue en 2100, car il n'y aura plus de glaciers (selon le GIEC).
- En aval du projet, les centrales nucléaires ont besoin d'eau.
- Il manque un chapitre sur la maîtrise des eaux karstiques sous haute pression.
- Il manque totalement des études hydrogéologiques.
- Sur le FCC en général : la plupart des gens ne visualisent pas l'ampleur des impacts sur les paysages, l'artificialisation des sols, l'urbanisation...
- Sur l'eau, il y a des conflits d'usage de l'eau en période d'étiage : le bassin versant des Usses est déjà en tension. Qu'en sera-t-il en cas de perte de sources karstiques (Mandallaz) (loi sur l'eau non respectée, rejetée trop en aval).
- La consommation en eau est indiquée sans indication d'eau d'où elle sera épuisée. Cette information devrait être précisée.
- De plus, pour comparaison, devraient être affichées les consommations en eau des territoires impactés.
- Par ailleurs, des chiffres de ressources en eau devraient être présentés afin de voir si les ressources sont suffisantes et dans quelle proportion elles entreraient en compétition avec les autres usagers ?

7. Impacts socio-économiques et aménagement du territoire

- Pour l'aménagement du territoire et la maîtrise des travaux au sein des habitants, quelle sera l'indemnisation financière pour les plus impactés ?
- Quelles instances de coordination pour les communes où sont prévus des puits : Grand Annecy, Usses et Rhône, communauté de communes? SCOT Annecy ? Aucune ?
- Qui va gérer le site de Cercier : est-ce que c'est la commune est-ce que c'est la communauté de communes ?
- Est-ce qu'il y aura un camion toutes les demi-heures à Cercier ?
- Il manque la carte des sites utilisés pour l'évacuation des remblais. Il manque la COMCOM de Cruseilles sur plusieurs cartes et documents.
- La modification ou agrandissement des réseaux routiers réduirait de façon significative les surfaces agricoles.
- Les traversées de village sont déjà saturées.

- Au sujet de la récupération d'énergie, quels sont les types d'installation proposées ? Pour une commune.
- Quelle gestion des gaz et installations à risque sur le site de Klystron?
- Quel sera le trafic journalier des camions?
- Le retentissement sur le trafic dans une région ultra contrainte.
- Quel sera le logement des employés à la construction de l'anneau et le temps estimé de séjour des employés constructeurs sur le site haut savoyard?
- Comment va se passer l'opération de récupération de la chaleur ?
- Comment va se passer la valorisation des déchets ?
- Quel sera l'accès à l'autoroute et aux trains ?
- Chaque village impacté par le projet devrait pouvoir se chauffer via le CERN.
- Les sources d'eau seront sûrement déviées.
- Rien n'est très clair et étudié.
- Par exemple, les formulations de type "le CERN étudie plusieurs options..." C'est encore en phase exploratoire... Quand est-ce qu'on aura des éléments précis ?
- Où est-ce que seront logés les ouvriers pendant les travaux considérant la forte pression financière sur le territoire de la communauté de communes ? Logements provisoires ?
- Qu'en est-il du SCOT du bassin annécien et de la loi zéro artificialisation nette ?
- Le paragraphe 4.2.G n'a pas du tout été assez travaillé.
- Responsabilité du projet, les documents montrent que certaines habitations subissent des nuisances supérieures aux seuils quotidiennement admis. Quelles mesures de compensation ou d'accompagnement du CERN est-il prêt à mettre en œuvre pour les habitants et les collectivités ?
- Pôle scientifique ou pôle scientifique en physique des particules ?
- Il y aura-t-il des expropriations ? Quel est le calendrier de celles-ci ?
- Le territoire du Grand Genève a l'un des rythmes de croissance parmi les plus importants d'Europe.
- Le FCC générerait 27 000 emplois par an en moyenne.
- Le projet équivaut à 30 années de construction.
- Projet d'un centre pédagogique à visiter pour les écoles et les universités.

- Les expropriations combien ? Quand ? Quelles solutions ? Où ?
- Il y a un projet de mise en place de navettes pour le personnel de la construction.
- Le document m'a informée sur la possibilité de récupérer la chaleur pour le chauffage, le raccordement à l'autoroute et le besoin de plusieurs points d'alimentation électrique.
- Compensation +++ . Pour les impacts à la hauteur en termes de trafic, de pollution, de construction ferroviaire ou de routes cyclables. Afin que l'avenir, après travaux, soit meilleur entre Annecy et Genève.
- Qu'amène le CERN aux communes impactées ? Financements ? Construction ? De crèches, d'écoles ? Taxe professionnelle ? L'entretien ou l'agrandissement de routes ? Les emplois seront-ils principalement européens ? Quels emplois dans les communes ?
- Peu ou pas d'informations sur d'éventuelles compensations techniques ou financières ?

8. Impacts environnementaux (hors matériaux excavés)

- Quel est l'incidence du forage sur la perméabilité de la molasse ?
- L'objectif de rester en dessous des particules fines d'oxyde d'azote semble irréalisable au vu d'un trafic important de camions.
- Le prélèvement de l'eau du Léman, de l'Arne, du Rhône (en phase de construction) : débit déjà en diminution au vu de la fonte des glaciers.
- En face de construction, qu'en est-il des nappes phréatiques ?
- Le foncier est limité à 40 ha par les puits, mais le foncier sera réévalué en 2029 : problème des terres agricoles qui seront réquisitionnées.
- Eaux: Utilisation en circuit fermé ? Les tours de refroidissement rejettent de la vapeur d'eau, donc réapprovisionnement continue en eau. De quelle provenance?
- Rejet des eaux usées vers les stations d'épuration publiques. À Cercier, tous les hameaux ne sont pas encore raccordés et les stations seront saturées. Il faut construire d'autres stations.
- Zéro artificialisation nette : Cercier a déjà eu hectares de prévu. Ne peut-on pas prévoir de mettre certains équipements en souterrain ?
- Rejets de l'eau : les eaux usées sont dirigées vers les stations d'épuration. La plupart des stations ne sont pas aux normes ou saturées. Les eaux usées sont chargées en sel et comportent une

charge radioactive. Les stations d'épuration sont-elles capables de digérer cela ?

- Les rejets atmosphériques : étude évasive pour l'instant, anticipation difficile à évaluer l'impact du projet sur le foncier, l'impact sur les zones agricoles et naturelles dévastateur que sur les zones vertes.
- L'impact environnemental de nouvelles lignes à haute tension, alors qu'il y en a déjà une. Possibilité d'enfouissement?
- Comment gérer le refroidissement de l'eau sachant que la centrale du Bugey a déjà du mal à réfrigérer l'eau qu'elle rejette dans le Rhône en période de canicule.
- Ces périodes de canicule sont-elles prises en considération ? Comment approvisionner les demandes en potable alors que nous sommes en manque d'eau régulièrement sur le secteur des Usses ?
- Comment gérer les eaux usées quand la station d'épuration est déjà limitée ou insuffisante ?
- Surveillance radiologique de la charge radioactive : à quelle fréquence ? Les infos seront-elles publiques ?
- La vapeur d'eau rejette du gaz à effet de serre.
- Peut-on enterrer les équipements pour s'étaler ?
- Le prix de l'électricité de l'eau risque d'augmenter dans les années à venir.
- Les normes européennes sont-elles fiables ?
- Normes européennes : on voit ce que ces normes ont donné sur l'habitat.
- Écologie : les lobbys allemand ont basé leurs études sur des chiffres faux pour imposer les éoliennes etc etc.
- Quels besoins de ressources naturelles déjà de moins en moins disponibles : eau, sable, acier, aluminium.
- Quel impact sur les cultures ? Dans une zone où il y a déjà du cadmium partout.
- Les charges radioactives des eaux issues du tunnel ne sont pas fiables car il suffit de changer les curseurs et d'établir de nouvelles normes, on l'a vu avec les J.O. et la Seine à Paris.
- Le bilan carbone n'est pas clair.
- Le bilan carbone des trajets pour le chantier est-il pris en compte dans les chiffres donnés par le CERN ?

9. Matériaux excavés et intégration paysagère

- Quelles sont les types de pollution géographique ?
- Est-ce que tout est décontaminable ?
- Les filières de valorisation des matériaux ne sont pas quantifiées en termes de volume utilisé potentiel par rapport au volume excavé.
- Il faut rajouter des informations sur le bilan carbone.
- Quelle pérennité / durabilité de la valorisation des matériaux excavés?
- Sur le site de la Haute-Savoie, un article de mai 2026, informe que le BTP génère dans le département 2 875 000 m³ de terre chaque année. Il est écrit pour évacuer ses terres, les camions parcourent près de 15 millions de kilomètres. En partant de votre chiffre de 8,1 millions de mètres cubes excavés sur cinq ans, ce qui fait 1,62 millions de mètres cubes par an, on se rend compte que les matériaux excavés pour le chantier vont représenter [xx, non lisible] fois ce qui doit être géré par le BTP dans le département, chaque année. Est-ce tout simplement envisageable ?
- Est-il possible que le CERN ait trouvé des solutions que le département ignore pour gérer ses matériaux ?
- S'il y a réutilisation des matériaux excavés, quel serait le coût en énergie et en eau de ce type de processus?
- Les matériaux excavés pour la construction de l'habitat sont aujourd'hui un problème cauchemardesque pour les entrepreneurs de la région. Ce problème a déjà fait la une de la presse depuis des années. Arrêtons le massacre et stoppons le projet du CERN. S'il y avait des solutions de recyclage, ça se saurait.
- Du terrain sera pris pour les entrées et sorties d'autoroute. Tout cela n'est pas pris en compte.
- Il y a beaucoup d'incertitudes dans le projet, rien n'est défini ou précisé.
- Notre partie concerne les matériaux excavés, nous nous interrogeons sur l'approvisionnement en matériaux neufs pour la tenue des chantiers?
- La Suisse va-t-elle gérer et valoriser les produits d'excavation ? Voire recevoir une partie des matériaux excavés venant du territoire français ?

10. Maîtrise des risques

- La lecture est trop complexe pour un public profane.
- On ne comprend pas le traitement réel des déchets radioactifs.
- Beaucoup de surveillance, que fait-on en cas de problème?
- Il manque des études précises sur les risques sismiques, il manque des choses sur l'intégration des risques dans les plans d'action de secours, il manque des infos et des précisions sur les rayonnements ionisants.
- Il manque des informations sur la quantité de déchets radioactifs, produits en phase d'exploitation.
- Il manque une véritable analyse de chaque risque.
- Il manque des tests des mesures correctives en cas d'incident.
- Il manque des précisions sur qui va réaliser les suivis ?
- Il manque des choses sur le suivi précis sur la qualité de l'air en phase travaux et en phase d'exploitation.
- Il manque des choses sur les risques sur les mouvements de terrain pour les infrastructures.
- Quel est le rapport bénéfice risque?
- Il n'y a pas d'évaluation du risque de la hausse et de la circulation routière.
- Quelle va être l'alimentation en eau ?
- Qu'en est-il des rejets de l'eau au milieu naturel ?
- Il y a un manque de connaissances géothermiques.
- Le peu d'éléments concrets de prévention sur les risques : six pages sur 140 pour la maîtrise des risques.
- Protocole d'urgence pour la population : manque d'information ?
- Il n'est pas fait mention que la construction du FCC se ferait dans une zone à fort risque sismique.

11. Coûts et financement

- P. 123-125. Le tableau est peu lisible, confus, opaque pour un public profane. Il nécessiterait plus de précisions. Par exemple : sur la perte de service écosystémique ou sur le financement privé : quels impacts et quel statut ?

- Le coût d'un tel projet, alors qu'en France la santé, éducation nationale, la justice, la sécurité manque cruellement de moyens, le contexte politique mondial actuel la guerre à nos portes, la destruction de l'environnement, tout ce qui nous interpelle et nous sidère. Ce projet est élitiste, destiné à quelques physiciens au mépris des populations locales. Ce projet est destiné à être une vitrine mondiale à laquelle même la Chine a renoncé : il faut faire autrement ! Dans les années qui viennent, nous savons déjà qu'il n'y aura plus assez d'eau pour les besoins quotidiens. Alors on s'interroge car ce chantier sera trop consommateur d'eau. Qu'en est-il du devenir des nappes phréatiques pendant les travaux ?
- Le coût des émissions de gaz à effet de serre est énorme entre le chantier et le fonctionnement.
- Les rayonnements ionisants : 522 personnes concernées, 4500 € individu/millisievert.
- Qu'en est-il du coût de traitement des données ? Comment cela va-t-il fonctionner ? IA ? Datacenters?

12. Participation du public

13. Autres

- Sur le manque d'informations précises

- Tout est au conditionnel, rien n'est fiable.
- Tout le texte est au conditionnel, rien d'affirmatif.
- Il n'y a pas moyen de se rendre compte du côté pharaonique du projet.
- Il y a beaucoup de « on ne sait pas » : quand saurons-nous ? Avec un tel projet, comment peut-on ne pas savoir ?
- Rien sur le climat, les rapports du GIEC, le contexte géopolitique instable.

- Sur la gouvernance et le débat

- Pourquoi lancer un débat public alors que certaines options restent encore ouvertes ou évolutives ?

- Quelles seront les prises en compte du débat public ? Quelle garantie ?
- Pourquoi attendre 2026 pour ouvrir des débats publics ? Et pendant 4 mois uniquement.
- Comment garantir que les choix actuels resteront pertinents sur une aussi longue période ?
- Les habitants et acteurs locaux disposent-t-ils des mêmes moyens d'expertise pour évaluer et discuter du projet ?
- C'est difficile d'apporter un avis dans un document très technique lors de la lecture rapide dans un environnement très bruyant.

- **Sur la taille, temporalité, alternatives**

- Peut-on comparer la durée de la construction par rapport à la durée de vie du projet ?
- L'ampleur du projet et sa très longue durée m'interpellent.

- **Sur le dossier de présentation du projet**

- Les aspects négatifs sont systématiquement minimisés.
- C'est surprenant qu'un organisme comme le CERN qui revendique l'excellence et la transparence soit capable de produire un document relativement médiocre.

Une urne était mise à disposition pour que les participant·e·s puissent déposer leurs questions ou leurs avis au cours de la soirée.

1. Il manque la carte exacte de tous les tunnels d'excavation pour avertir les propriétaires avec précision et les informer des indemnités exactes auxquelles ils auront droit.